
Extrait de procès-verbal ou copie de résolution

Extrait du livre des délibérations du 2 mars 2026, à laquelle étaient présents les conseiller(e)s, Patrick Prince, Mathieu Laliberté, Rock Simard, Matthew Farfan, Nancy Picard et Jacques Picard, formant quorum sous la présidence de la mairesse Pamela B. Steen.

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE COATICOOK

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2026-04

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller _____ qu'à la prochaine séance régulière de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, le règlement 2026-04 *modifiant le Règlement 2016-04 sur les permis et les certificats afin d'en ajuster la tarification.*

Copie certifiée conforme
Sous réserve des approbations
Ce 3^{ième} jour du mois de mars 2026

Étienne Loignon-Buteau
Greffier-trésorier



RÈGLEMENT 2026-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-10 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS AFIN D’EN AJUSTER LA TARIFICATION

ATTENDU qu’en vertu de l’article 124 de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la Municipalité peut modifier son règlement sur les permis et certificats ;

ATTENDU qu’un ajustement doit être fait pour la tarification des permis et certificats afin de rattraper l’indexation des dernières années ;

ATTENDU qu’un avis de motion du présent règlement a été donné par _____ à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2026 ;

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ, par règlement du conseil de la Municipalité de Stanstead-Est, et il est, par le présent règlement portant le numéro 2026-04, décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante;

ARTICLE 2

Le présent règlement porte le numéro 2026-04 et s’intitule « *Règlement modifiant le règlement numéro 2016-10 sur les permis et certificats afin d’ajuster la tarification des permis et certificats* ».

ARTICLE 3 TARIFS POUR L’ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le règlement sur les permis et certificats est modifié au chapitre 9 par la modification des montants demandés pour l’émission de certains permis et certificats tel que présenté dans le tableau suivant :

Type de permis			Tarif (\$)
Permis de lotissement		Premier lot	30 \$
		Pour les lots supplémentaires	20 \$
Permis de construction	Bâtiment principal neuf	Usage résidentiel	100 \$ - premier logement 100 \$ - logement supplémentaire 500 \$ maximum
		Usage commercial	1 \$ /m ² jusqu’à concurrence de 3 000 \$. Un minimum de 100 \$ sera facturé.
		Usage industriel	1 \$ /m ² jusqu’à concurrence de 3 000 \$. Un minimum de 200 \$ sera facturé.
		Usage agricole et autre	1 \$ /m ² jusqu’à concurrence de 3 000 \$. Un minimum de 200 \$ sera facturé.
	Bâtiment accessoire	Tous les usages	30 \$

	neuf		10 000\$ - 49 999\$ = 60 \$ 50 000\$ et plus = 60 \$ + 10 \$ par tranche de 10 000\$
	Agrandissement bâtiment principal	Usage résidentiel Usage commercial Usage industriel Usage agricole et autre	50 \$ 10 000\$ - 49 999\$ = 100 \$ 50 000\$ et plus = 100 \$ + 10 \$ par tranche de 10 000\$
	Agrandissement bâtiment accessoire	Usage résidentiel Usage commercial Usage industriel Usage agricole et autre	30 \$ 10 000\$ - 49 999\$ = 60 \$ 50 000\$ et plus = 60 \$ + 10 \$ par tranche de 10 000\$
Rénovation Bâtiment principal et accessoire	Tous les usages - Sans modification des divisions (murs) - Avec modification des divisions (murs)	30 \$ 60 \$	
Installation septique		60 \$	
Type de certificat			
Changement d'usage d'un bâtiment ou d'un terrain		30 \$	
Utilisation d'un bâtiment accessoire comme logement multigénérationnel détaché		30 \$	
Certificats d'occupation pour bâtiment et construction temporaire		0 \$	
Démolition d'une construction	-Bâtiment principal -Bâtiment accessoire -Accompagnée d'une demande de permis de construction	30 \$ 30 \$ Gratuit	
Déplacement d'un bâtiment		30 \$	
Aménagement d'une installation de prélèvement d'eau		30 \$	
Travaux sur la rive, le littoral ou les plaines inondables	- Pour les demandes relatives au règlement 2-310 de la MRC - Pour les autres demandes	50 \$ Gratuit	
Installation ou modification d'une enseigne ou d'un panneau-réclame		20 \$	
Installation ou déplacement d'une piscine	- Creusée et hors-terre - Démontable	30 \$ 20 \$	
Abattage d'arbre (coupe forestière ou abattage d'arbres)		Gratuit	
Ouverture ou agrandissement d'une carrière, sablière ou gravière		100 \$	
Aménagement d'un accès à la voie publique	- Accompagné d'une demande de permis de construction - Autre cas	Gratuit 30 \$	
Installation d'un système énergétique extérieur ou d'une tour et antenne de télécommunication	- Éolienne commerciale (par éolienne) - Éolienne domestique (par éolienne) - Géothermie (par projet) - Chauffage à combustion (par poêle) - Panneaux photovoltaïque (par bâtiment ou support) - Tour et antenne de télécommunication	100 \$ 20 \$ 30 \$ 30 \$ 10 \$ 100 \$	

